

Grenoble, le 6 septembre 2021

Réf N° 2021-47
Affaire suivie par :
Les IA-IPR de mathématiques
Tél : 04 76 74 70 62
Mél : ce.ipr-ien@ac-grenoble.fr

Les IA-IPR de mathématiques

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

à

Mesdames et messieurs les professeurs
de mathématiques

s/c de

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2021-2022

Chères collègues, chers collègues,

Comme chaque année, nous souhaitons la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans notre académie et à tous une bonne reprise pour cette année scolaire 2021-2022.

Vous êtes nombreux à avoir accepté de vous engager dans des missions particulières ; veuillez en être, dans ces lignes, sincèrement remerciés.

Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre équipe Valérie Bernard, IA-IPR de mathématiques nommée dans notre académie. Par ailleurs, nous serons accompagnés par plusieurs chargés de mission que nous remercions pour leur collaboration.

Nous espérons que le contexte sanitaire permettra de nous concentrer encore davantage et collectivement sur les apprentissages et la réussite des élèves. Les points de vigilance évoqués à la rentrée précédente demeurent bien sûr d'actualité et notamment ceux relevant de l'hétérogénéité des acquis des élèves.

Pour vous permettre de disposer d'un diagnostic de compétences de chaque élève en mathématiques, les évaluations nationales de 6^{ème} et de 2^{nde} se dérouleront entre le 13 septembre et le 1^{er} octobre. Les résultats individuels et par classe seront disponibles rapidement après les passations afin de pouvoir les exploiter au sein de l'établissement et de faciliter la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisé adapté.

Sur Eduscol, vous trouverez différents documents, des informations sur le contenu et les principes de ces tests, ainsi que les nombreux items libérés pour les [évaluations de sixième](#) et [celles de seconde](#).

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur certaines informations concernant respectivement le collège et le lycée pour cette rentrée :

- **Le collège**

Dans le prolongement de la mise en œuvre du plan mathématiques dans le premier degré, une priorité est accordée, cette année, au collège afin d'améliorer le continuum didactique école-collège notamment en résolution de problèmes du CM1 à la quatrième. Des journées de l'inspection seront organisées dans la deuxième partie de l'année scolaire sur ce thème. Par ailleurs, l'ouverture de nouveaux laboratoires de mathématiques en collège

constitue un objectif du plan mathématiques. Les collègues qui souhaitent avoir des informations à ce sujet sont invités à contacter [Sandrine Picard](#).

- **Le lycée**

Des programmes limitatifs des épreuves terminales ont été redéfinis en voie générale et technologique dans le [BO du 29 juillet 2021](#) :

- [Spécialité mathématiques](#) en voie générale
- Spécialité physique-chimie et mathématiques en [STI2D](#), en [STL](#)

Les modalités d'évaluation au baccalauréat à compter de la session 2022 ont été modifiées : les évaluations communes ont été supprimées. La partie évaluée en contrôle continu (40 %) sera basée uniquement sur les résultats obtenus dans les disciplines non évaluées par une épreuve terminale. L'ensemble des éléments est consultable dans le [BO du 29 juillet 2021](#), notamment le tableau des coefficients qui est donné en annexe. Un document de réflexion sur les pratiques évaluatives, élaboré par l'Inspection Générale, viendra compléter les informations mentionnées ci-dessus.

Les résultats obtenus pendant le cycle terminal dans des enseignements optionnels sont également pris en compte pour l'examen (option mathématiques complémentaires ou mathématiques expertes : coefficient 2). Ces coefficients s'ajoutent à la somme des coefficients portant sur les enseignements obligatoires. L'inscription à une option à l'examen emporte, pour le candidat, l'obligation de faire valoir ses résultats en contrôle continu dans cet enseignement, quelle que soit la réussite de l'élève.

Des mesures transitoires pour la session 2022 ont également été prévues. Compte-tenu de l'importance donnée au contrôle continu pour l'orientation et le baccalauréat, une réflexion spécifique concernant les pratiques évaluatives sera menée dès le début de l'année scolaire dans chaque établissement. Des ressources académiques vous seront proposées. Il est également possible de s'inscrire sur GAIA au PAF avant le 24 septembre à la formation « Questionner ses pratiques évaluatives », module 92271.

Enfin, que ce soit en vue d'un projet nécessitant l'avis de l'inspection ou pour un échange pédagogique, vous pouvez nous adresser une demande de visite conseil.

Certains d'entre vous seront concernés, cette année, par un rendez-vous de carrière. Vous trouverez des informations utiles à sa préparation en cliquant sur ce [lien](#). Vous avez la possibilité de renseigner [le document de référence de l'entretien](#), que vous pouvez, si vous le souhaitez, envoyer aux deux évaluateurs en amont du rendez-vous de carrière ou leur remettre lors de l'entretien.

Vous assurant de notre soutien et de notre disponibilité pour vous accompagner, nous vous souhaitons une bonne rentrée.

L'équipe des IA-IPR de mathématiques

Valérie BERNARD	Irène BROS
Jérôme CARGNELUTTI	Jérôme COUDERT
Pascal JAISSON	Sandrine PICARD